

# Assemblée Générale Ordinaire

du 7 juin 2016

## Procès-verbal

L'assemblée générale ordinaire de l'ADOSM s'est déroulée le mardi 7 juin 2016 à 14h30 dans l'amphi Suffren de l'école militaire, en présence du vice-amiral d'escadre Christophe Prazuck, directeur du personnel militaire de la Marine, du contre-amiral Thierry Rousseau, commandant la Marine à Paris et directeur du centre d'études stratégiques de la Marine et de plusieurs personnalités représentant nos partenaires privilégiés ainsi que les associations « sœurs ».

Etaient physiquement présents 65 membres de l'association et 145 pouvoirs avaient été comptabilisés.

### 1. Rapport moral du Président

Le Président, le vice-amiral (2S) Jean-Louis Vichot ouvre l'assemblée générale en soulignant que pour l'ADOSM comme pour notre Nation, l'année 2015 a été difficile. Dans la tempête, la mission reçue il y a 77 ans a été poursuivie :

L'ADOSM a soutenu 384 orphelins par des bourses (309) et des aides à la petite enfance (75), les familles des marins blessés ou disparus par des dons et des secours divers (306 073€). Au total, si l'on ajoute à ces sommes les salaires des assistantes sociales, l'ADOSM a dépensé en 2015 385 273€ pour son objet principal. Ce qui représente 41% des charges, achats inclus.

L'activité sociale, raison d'être de l'ADOSM ne s'est pas interrompue. Pourtant 2015 fut une année de changements profonds dans un contexte exceptionnellement difficile du fait de la réorganisation de la Marine et des attentats. Ces attentats ont perturbé le déroulement de nos activités, à Paris et en province et limité notre capacité à lever des fonds. Grâce à l'appui des plus hautes autorités de la Marine et du Médecin général inspecteur Pons, nous avons tout de même pu organiser un dîner de gala à l'état-major de la Marine et tenir les Journées d'entraide parisiennes au Val de Grâce trois semaines après les attentats de novembre mais la participation du public fut bien limitée : 5000 personnes.

Dans ce contexte marqué par le terrorisme, de nombreux changements ont été menés :

- Des changements imposés :
  - o Le déménagement du siège dû à la fermeture de la caserne de la Pépinière : l'ADOSM a son siège au 24, rue de Presles depuis le 23 juillet 2015 ; elle dispose de locaux de stockage au Centre Commandant Millé, à Houilles.

- Des mouvements de personnel (départs à la retraite, volontaire, pour maladie) ; Mesdames Dupuy, assistante sociale, Prévôt et Lainé, assistantes et Madame de Rochebouët, comptable, nous ont quittés ; Monsieur Arias et Madame Kherbane ont dû interrompre leurs activités pour maladie.
  - Une nouvelle gestion financière et administrative, conformément aux recommandations du commissaire aux comptes et à l'évolution de la réglementation du travail.
  - Une modification dans la composition du portefeuille de valeurs mobilières pour le rendre moins volatil, conformément à la recommandation du commissaire aux comptes.
  - La revue des conventions avec les tiers, au premier rang desquels la Marine nationale et celle des contrats du personnel salarié. Cette revue se poursuit en 2016.
- Des changements voulus :
- La diversification des ressources : dîner de gala, concert, participation aux activités de la Marine en province, à des événements sportifs où des marins étaient présents, réalisation du livre sur « le porte-avions Charles de Gaulle »... Cette diversification a été effective même si certaines activités n'ont pas produit des résultats aussi vite qu'espéré.
  - Une meilleure communication vers le public, les membres, les orphelins, en utilisant les moyens modernes (site internet refondu avec paiement en ligne, newsletter, réseau Facebook,...). Le nombre de membres a significativement crû (580 membres).
  - Des recrutements : le recrutement de Madame Charpy pour assister la secrétaire générale dans la communication fut une réussite ; il en fut de même avec l'embauche de Monsieur Julien Maréchet, rendu nécessaire par le départ de Monsieur Arias. Monsieur Maréchet a pu procéder à un récolement exhaustif du stock de Paris et il gère désormais avec soin le magasin de Houilles.
  - L'externalisation des services : afin de disposer d'un meilleur suivi des finances de l'association, nous nous appuyons désormais sur notre expert-comptable pour la comptabilité de notre association et la gestion administrative (paie, suivi des congés du personnel). Cette externalisation a pu être compensée financièrement par le départ de Madame de Rochebouët.

Des changements aussi considérables ne sont jamais faciles. Ils ont pu être menés à bien, ils se poursuivent au prix d'une attention constante du siège malgré des incompréhensions et des réticences qui ont pesé sur l'image de l'ADOSM. Le siège a laissé une large autonomie aux régions qui ont su en faire bon usage, épaulant la lame, il s'est concentré sur l'adaptation de l'association aux nouvelles conditions de température et de pression, sur les activités de Paris. Beaucoup de temps et d'énergie pour avancer et contenir les coups de boutoir de ceux qui refusaient le changement. Le Président remercie tous ceux qui l'ont aidé dans la tempête, au siège et au Conseil.

Le Président espère de meilleures conditions de navigation en 2016. Les priorités sont les suivantes :

- une meilleure circulation de l'information au sein du Conseil d'administration ;
- une réunion plus fréquente du COMEX (bureau et délégués régionaux) ;
- une meilleure circulation de l'information entre le siège et les délégations ;
- une gestion par projet des événements quel que soit le site concerné.

Le Président rappelle les principales activités de 2015 :

- Brest (délégué régional : VA (2S) Franck Josse) : deux sessions des Journées d'entraide, des visites de l'Abeille, un concert à Quimper, le tournoi de bridge avec l'AEN.
- Cherbourg (délégué régional : CA (2S) Denis Pigeaud) : des visites de l'Abeille, les Journées d'entraide.
- Paris (secrétaire générale : Madame Hélène Heilmann) : le dîner de gala à l'EMM, la journée du marin, le Spi Ouest France, le Grand Prix de l'École navale et le meeting aérien de Lanvéoc, l'escale de la Marine à Lyon, une compétition de golf avec Marine Paris Sports, les Journées d'entraide au Val de Grâce.
- Toulon (Madame Brigitte Chomel de Jarnieu) : un dîner en blanc, les Journées d'entraide,...

Le Président remercie les délégués régionaux, la secrétaire générale et tous les bénévoles qui rendent possibles ces événements, petits et grands. Il salue à Paris l'engagement de Mesdames Durteste et Nielly, de Messieurs Guillaume Guichard, Jacques-Yves Bétholot et Didier Fricaud, du VAE (2S) Patrick Hébrard.

Au résultat, malgré toutes les difficultés, l'ADOSM a pu limiter les dégâts en 2015, elle le doit à l'action de ses membres, des bénévoles, du personnel salarié, au soutien de la Marine par des prestations en nature dans les ports, par des dons d'unités comme France Sud ou le carré de l'EMM mais aussi au soutien d'entreprises ou d'entités au premiers rangs desquelles le GMPA avec une contribution de 53 380€, l'Economat aux Armées (20 000€), puis DCNS (15 000€).

Le rapport moral sera approuvé ultérieurement, après la présentation du rapport social. Il est à présent rendu compte du bilan financier en raison des contraintes du Commissaire aux comptes.

## **2. Présentation des comptes par le Trésorier.**

Le Trésorier, le contre-amiral (2S) Xavier Roux indique que le compte de résultat montre un déficit de 58 406€ (planche n°1), ce qui n'est pas négligeable, mais qu'il faut remettre en perspective :

- La comparaison avec 2014 doit être pondérée du fait que la gestion 2014 a vu en fin d'année la vente du portefeuille qui a rapporté plus de 200 000€, ce qui conduit à dire que toutes choses égales par ailleurs le résultat de 2015 avait lui aussi un déficit proche de 50 000€.

- L'année 2015 a été marquée, comme l'a évoqué le Président, par le déménagement du siège et les évènements tragiques que l'on connaît ; ces derniers sont sans doute pour beaucoup dans la baisse de fréquentation des Journées d'entraide de Paris qui demeurent la principale source de revenus propres de l'association (planche n°2).

La situation financière, sans être formellement satisfaisante, montre que l'ADOSM « tient » mais doit poursuivre ses efforts d'adaptation au contexte (diminution des aides en espèces ou en nature de la Défense, réduction du nombre de bénévoles, évolution des attentes, etc.), efforts qui avaient été évoqués lors de l'Assemblée générale de 2015 en particulier. En régions, les ressources se maintiennent voire se développent, ce dont il faut féliciter les délégués régionaux et tous ceux, bénévoles comme eux, qui les entourent.

Il faut noter que les dépenses d'intervention sociales (bourses, aides, prêts) n'ont pas faibli par rapport au nombre de personnes suivies. Ceci sera exposé dans le rapport social.

## **2.1 Rapport du commissaire aux comptes**

Monsieur Geoffroy certifie les comptes de l'association sans réserve et souligne les progrès effectués depuis l'année dernière notamment dans la gestion des stocks.

## **2.2 Rapport du Commissaire général Ermeneux sur le suivi du portefeuille**

Le Commissaire général Jean-François Ermeneux, administrateur et responsable du groupe de suivi du portefeuille rappelle que, le mandat confié au gestionnaire stipule que la gestion de ce portefeuille doit être sans risque (exposition inférieure à 20% - faible volatilité : 6.41% au 1<sup>er</sup> juin 2016) mais qu'il doit rapporter un peu tout de même grâce au recours à des valeurs de rendement. Ce dernier point a d'ailleurs été confirmé lors du Conseil d'administration de mars 2016.

Aujourd'hui l'exposition est inférieure à 20%. Le portefeuille est composé à hauteur de 53% de valeurs monétaires stables et, si l'on ajoute à la valeur de juin 2016 (1578 K€) les 50 000€ ponctionnés en octobre 2015, on constate que le portefeuille a pratiquement conservé sa valeur d'entrée en décembre 2014 (1621 k€).

Malgré les contraintes imposées, l'année 2015 a produit 19 000 € de dividendes, on peut donc dire que les objectifs ont été tenus.

Il estime donc que l'on peut qualifier la gestion du portefeuille par la société Patrimoine et Sélections de raisonnable et positive.

## **2.3 Présentation du budget prévisionnel 2016 par le trésorier.**

Le Trésorier indique que le budget prévisionnel 2016 est un budget « traditionnel » assis sur des estimations générales, des intentions, des souhaits, mais pas encore sur des prévisions liées à des bilans prévisionnels d'évènements, puisque la comptabilité analytique mise en place fin 2015 ne donnera ses premiers effets qu'en fin d'année 2016 et que la pratique des « fiches projets » porteuses d'un lien physico-financier n'est pas encore suffisante.

Ces fiches sont maintenant systématiquement rédigées, au moins à Paris, mais la rentabilité des efforts des uns et des autres, bénévoles en particulier, ne pourra être objectivement appréciée que lorsque la comptabilité analytique et les fiches projets seront bien rodées.

Concrètement, pour 2016, le Trésorier présente un budget avec un résultat courant à l'équilibre grâce à des efforts maintenus sur les achats, à une plus grande participation espérée aux Journées d'entraide de Paris et de province, et à l'organisation adoptée au siège qui permet, à enveloppe salariale constante, de pallier la fin de la mise à disposition de personnels par la Marine.

Ressource exceptionnelle, un legs de 95 000€ est déjà entré dans les comptes de l'association en 2016.

L'externalisation de la fonction comptable, en particulier de la paie, et du conseil en droit social va provoquer d'ici le 1<sup>er</sup> octobre prochain une revue des contrats de l'ensemble des salariés pour intégrer les évolutions récentes du droit du travail.

Le Président reprend alors la parole et fait procéder au vote sur l'approbation des comptes 2015 et du budget prévisionnel 2016.

**Résolution 2 : l'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes pour le 77<sup>ème</sup> exercice(2015), approuve les comptes tels qu'ils ont été présentés et donne aux administrateurs quitus de leur gestion.**

**Cette résolution est approuvée à l'unanimité.**

### **3. Bilan social 2015 par la secrétaire générale**

La secrétaire générale, Madame Heilmann, avec émotion pour la dernière fois le rapport d'activité sociale de l'association :

« En 2015, nous avons, les trois assistantes sociales et moi-même, apporté notre soutien aux familles endeuillées ainsi qu'aux marins meurtris. Nous devons maintenir une relation de confiance pour connaître leurs besoins et répondre au mieux à leurs attentes. Nous traitons tous les jours différentes situations avec différents acteurs, associations, organismes d'Etat, assistantes sociales, en lien étroit avec l'Action sociale de la Défense (ASD) et la Cellule d'aide aux blessés et d'assistance de la Marine (CABAM).

Chaque cas est particulier et demande un suivi personnalisé. Ce soutien moral, primordial, est au cœur de l'ADOSM. Je rassure souvent les mères, exceptionnellement encore les pères, les grands-parents parfois, et leur affirme que la Marine, avec l'ADOSM, soutiendra leurs enfants dans leurs études, jusqu'à leur diplôme, et ne les laissera pas au bord du chemin. L'ADOSM est souvent le seul lien qui demeure entre eux et la Marine ».

Madame Heilmann détaille ensuite les aides apportées.

### 3.1. BOURSES :

Bourses scolaires : 309 dossiers ont été instruits et soumis à la commission d'attribution pour un montant total de 207 835€. On constate une diminution continue du nombre de dossiers due à la diminution du personnel de la Marine et à la raréfaction des familles nombreuses (Planche n°3). Mais il ne faut jamais oublier qu'un événement soudain peut accroître brutalement les besoins.

Sur les planches n°4 et 5, il apparaît que plus de 53 % des étudiants font des études supérieures (179). Ceci est dû au fait que plusieurs aides sont réduites lors de la majorité des enfants ou à leurs 20 ans alors que de plus en plus d'orphelins entreprennent des études longues. Nous voyons revenir vers nous des familles qui n'avaient pas eu besoin de l'ADOSM mais qui ne peuvent plus faire face aux dépenses élevées de leurs enfants devenus étudiants. Enfin la planche n°5 montre que les ascendants des orphelins reflètent la composition socio-professionnelle de la Marine d'aujourd'hui.

Conformément à la décision prise en 2014, les avances sur bourses sont maintenant systématiques et 50% du montant de la bourse sont distribués début septembre, période de rentrée toujours financièrement délicate pour les familles

Ce montant total de bourses comprend :

- **Des bourses mensualisées : 32 473.16 € : 20 étudiants** ont profité de bourses « mensualisées », étalées sur 10 mois car beaucoup travaillent les deux mois d'été. Cela facilite la gestion de leur budget. A chaque fin de mois, ils reçoivent leur chèque accompagné d'un mot personnalisé.
- **Des compléments de bourses : 6 538.84 €** accordés à **74** jeunes suivis par l'ADOSM pour des difficultés sociales particulières (très faibles revenus, parent handicapé,...).
- **Des allocations exceptionnelles : 20 892.50 €** (handicaps, événements graves ou importants).

### 3.2. AIDES A L'ENFANCE :

L'ADOSM a décidé en 2013 d'accorder une allocation de 100 € aux enfants de la naissance au CM2 afin de garder le lien avec les jeunes veuves avant l'accès aux bourses. 75 enfants ont bénéficié de cette aide pour un montant de **7500€**. En décembre 2015, 50 d'entre eux ont reçu plus une carte-cadeau d'un montant de 25 €.

### 3.3. PRETS D'HONNEUR

Toutes les demandes de prêts (plafonnés à 1000 €) convergent vers le siège social à Paris et sont soumis à une commission interne.

**En 2015, 14 prêts ont été accordés pour un montant total de 10 000 €.**

### 3.4. SECOURS : 68 438 €

L'ADOSM se trouve confrontée aux grandes difficultés des familles avec de plus en plus souvent des demandes d'aides pour :

- le règlement des obsèques,
- des problèmes de surendettement,
- l'attente des pensions de réversion,
- de grands enfants au chômage,
- la perte de la pension temporaire d'orphelin,
- le besoin d'aides alimentaires (petites sommes en espèces pour les courses de tous les jours),
- les loyers de plus en plus élevés, à Toulon en particulier : les personnes très âgées ne peuvent plus se reloger.

Ces demandes sont traitées par des secours ponctuels qui représentent :

- \* PARIS : 25 566€
- \* BREST : 23 872€
- \* TOULON : 19 000 €.

### 3.5. COLIS DE NOËL : 75

### 3.6. FORMATION :

**7 veuves** ont bénéficié d'une aide à la formation pour un montant total de 5865 €.

### 3.7. Conclusion :

Les brillants résultats scolaires de nombreux boursiers doivent nous inciter à continuer notre action. Les familles sont très reconnaissantes et comptent sur nous tous, sur toute la grande famille de la Marine.

L'aide financière apportée est indispensable mais, pour les orphelins et leurs proches, plus que tout, le maintien d'une relation de solidarité est irremplaçable.

Il nous faut trouver de nouvelles idées pour mieux accompagner ces familles. Toutes les initiatives prises par les marins seront étudiées et encouragées.

A l'issue de cette présentation, le Président propose à l'Assemblée générale l'approbation du rapport moral et du rapport social :

**Résolution 1 : l'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral présenté par le Président et le rapport social présenté par madame Heilmann, approuve ces rapports.**

**La résolution est approuvée à l'unanimité.**

#### **4. Election des membres au Conseil d'Administration.**

Afin de respecter les délais contraints de l'Assemblée, le Président propose que le Conseil soit renouvelé à main levée. Cette proposition étant adoptée à l'unanimité, il est procédé aux élections.

##### **Résolution 3 :Renouvellement du mandat de madame Aude de Kersauson**

**Renouvellement adopté à l'unanimité pour un dernier mandat de quatre ans**

##### **Résolution 4 :Renouvellement du mandat du maître principal (R) Patrick Ooghe**

**Renouvellement adopté à l'unanimité pour un dernier mandat de quatre ans**

##### **Résolution 5 : Nomination au Conseil d'administration du capitaine de vaisseau Marc Gander**

**Le capitaine de vaisseau Marc Gander est élu à l'unanimité pour un premier mandat de quatre ans**

##### **Résolution 6 :Désignation comme délégué régional de Lorient et nomination au CA du capitaine de frégate Gérard Kerhoas**

**Le capitaine de frégate Gérard Kerhoas est élu à l'unanimité comme délégué régional de Lorient pour un premier mandat de quatre ans.**

#### **5. Modification du règlement intérieur**

Le président explique qu'il est temps de se mettre en conformité avec les règlements et que le poste de secrétaire général de l'association doit changer d'appellation pour être qualifié de délégué général. Il se réjouit de pouvoir ainsi honorer Madame Heilmann qui devient ainsi déléguée générale de l'ADOSM et ce jusqu'à la fin de son mandat. Il propose la résolution suivante :

**Résolution 7 : Modification du règlement intérieur : dans tout le document remplacer le terme « secrétaire général » par « délégué général ».**

**La résolution n°7 est adoptée à l'unanimité.**

#### **6. Intervention de Madame Hélène Heilmann.**

Madame Hélène Heilmann intervient pour évoquer ses années au service de l'ADOSM (discours en annexe). Le Président la remercie et les membres présents l'acclament.

#### **7. En l'absence de questions diverses, le Président lève la séance à 16h30 et invite les administrateurs présents à un Conseil d'administration**





## Assemblée Générale Ordinaire

Du 7 juin 2016

### Liste des résolutions

**Résolution 1** – L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral présenté par le Président et le rapport social présenté par madame Heilmann, approuve ces rapports.

**Résolution 2** – L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes pour le 77<sup>ème</sup> exercice (2015), approuve les comptes tels qu'ils ont été présentés et donne aux administrateurs quitus de leur gestion.

**Résolution 3** – Renouvellement au CA de Madame Aude de KERSAUSON.

**Résolution 4** – Renouvellement au CA du Maître principal Patrick OOGHE.

**Résolution 5** – Nomination au CA du capitaine de vaisseau Marc GANDER.

**Résolution 6** – Désignation comme délégué régional de Lorient et nomination au CA du capitaine de frégate Gérard KERHOAS.

**Résolution 7** – Modification du règlement intérieur : dans tout le document remplacer le terme « secrétaire général » par « délégué général ».